

ASSEMBLEE GENERALE DES ETUDIANTS
DE LA FACULTE DE DROIT, DE SCIENCES POLITIQUES ET DE GESTION
DE L' UNIVERSITE DE STRASBOURG

Strasbourg, le 19 février 2009

Composition de la tribune : 5 étudiants de la faculté (1 AFGES, 1 UNEF, 1 CONFEDERATION ETUDIANTE, 1 MJS CAMPUS, 1 non affiliée)

TRIBUNE ADOPTEE

Règlement de l'Assemblée Générale : 3 minutes de temps de parole par intervenant, les étudiants qui souhaitent s'exprimer doivent se signaler à la tribune qui répartit la parole, pas d'applaudissement, respect des intervenants, la tribune se réserve le droit de faire passer au vote de l'assemblée générale la poursuite ou non d'un débat.

REGLEMENT ADOPTE

Ordre du jour :

- Point d'information
- Revendications/Débats
- Moyens d'action

ORDRE DU JOUR ADOPTE

Motions de revendications :

Les étudiants en droit, sciences politiques et gestion réunis en Assemblée Générale :

1. Se prononcent pour un mouvement étudiant uni.
ADOPTE
2. Soutiennent le mouvement des enseignants chercheurs.
ADOPTE
3. Demandent l'arrêt des suppressions de postes et la recréation des postes déjà supprimés.
ADOPTE
4. Sont contre l'évaluation des professeurs par un jury non qualifié
ADOPTE
5. Demandent un retrait préalable des décrets contestés, ce qui constitue un préalable à toute négociation.
ADOPTE
6. Demandent plus de pédagogie à l'université
ADOPTE
7. *Reconnaissent la nécessité de donner plus de liberté aux universités*
REPORTE

Une délégation de 7 étudiants s'est vue attribuer une confiance provisoire par l'Assemblée Générale afin de participer aux réunions avec les enseignants chercheurs qui auront lieu d'ici à la prochaine Assemblée Générale des étudiants en droit, sciences politique et gestion.

Lors de la prochaine AG, cette délégation ne comportera que 4 membres au maximum qui devront être élus.

Une prochaine Assemblée Générale des étudiants de la faculté de droit, sciences politiques et de gestion aura lieu le **lundi 23 février à 13h00** (lieu à définir).